

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE
NATASHQUAN**

**ÉTATS FINANCIERS
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 31 MARS 2015**

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE
NATASHQUAN**

**ÉTATS FINANCIERS
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 31 MARS 2015**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ	3-4
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8-29

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du :

➤ **CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du «**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN**», qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats et excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la période terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

(Suite)

Opinion

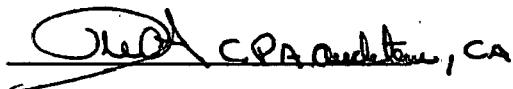
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN** au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autres points

Les états financiers du **CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN** pour la période terminée au 31 mars 2014 ont été audités par un auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 11 août 2014.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

PCA SERVICES CORPORATIFS INC.



Par : Paul Côté, CPA auditeur, CA

Sept-Îles (Québec)
Le 28 septembre 2015

**Résultats et excédent accumulé
de la période terminée au 31 mars 2015**

	Budget 2015 (non audité)	2015	2014
Produits			
AADNC - Contributions fixes (<i>note 14</i>)	3 993 313 \$	4 734 426 \$	4 834 839 \$
AADNC - Contributions préétablies (<i>note 14</i>)	2 871 997	7 051 919	5 170 716
AADNC - Subventions (<i>note 14</i>)	519 261	533 395	519 261
AADNC - Surplus récupérable	-	(210 006)	51 096
Affectation de l'excédent accumulé	-	-	48 000
Affectation des revenus de sociétés apparentées	360 000	164 997	-
Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et Labrador (C.S.S.S.P.N.Q.L.)	-	-	935
Commission Locale de Développement (CLD)	-	26 431	58 944
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	-	161 037	189 615
Corporation de Développement Économique Montagnaise (CDEM)	-	13 343	-
Institut Tshakapesh	215 000	664 895	431 614
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	-	230 696	120 000
Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec (MRNFQ)	-	22 500	20 000
Pêches et Océans Canada (MPO)	55 000	35 311	72 000
Québec en forme	53 000	71 225	54 748
Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)	-	10 281	15 720
Regroupement Petapan	570 255	570 257	545 979
Revenus de gestion	363 560	321 455	109 344
Revenus de location	655 320	648 841	513 072
Revenus - Pourvoirie Hipou	407 900	399 262	428 284
Revenus d'intérêts et ristournes	-	2 852	43 396
Santé Canada - Ententes de transfert	1 084 862	1 257 936	1 171 917
Santé Canada - Ententes fixes	2 191 321	2 331 012	2 182 136
Santé Canada - Ententes d'immobilisations	-	248 414	225 000
Santé Canada - Surplus récupérable	-	(6 418)	(18 498)
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	48 600	48 600	110 750
Société des entreprises Innues d'Ekuanishit (SEIE)	100 000	109 180	177 758
Société Ishkuteu	-	800 123	551 533
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	160 260	156 341	177 350
Revenus - Ventes de crabes	1 060 000	1 971 480	1 465 154
Revenus - Ventes de services	650 522	1 715 975	618 059
Revenus reportés - Période précédente	406 985	628 066	600 823
Revenus reportés - Période courante	-	(335 013)	(622 542)
Transfert à l'excédent accumulé	40 724	(21 601)	(182 709)
Quote-part des résultats des entreprises commerciales (<i>note 6</i>)	100 000	204 301	1 582 091
(à reporter)	15 907 880	24 561 513	21 266 385

Résultats et excédent accumulé (suite)
de la période terminée au 31 mars 2015

	Budget 2015 (non audité)	2015	2014	
	(reporté)	15 907 880	24 561 513	21 266 385
Charges				
Administration	1 318 723	2 240 960	1 784 330	
Fonctionnement et entretien	832 792	977 406	863 022	
Développement économique	148 282	143 664	94 078	
Développement social	1 152 280	1 651 702	1 480 137	
Approche améliorée axée sur la prévention	1 312 288	1 158 879	-	
Service social	452 606	625 294	1 484 088	
Éducation	2 925 016	3 229 173	2 967 067	
Entretien des immobilisations corporelles	1 041 406	710 496	684 359	
Habitation	666 996	603 322	532 131	
Projets communautaires et de culture autochtone	48 475	2 235 032	1 877 415	
Centre de santé Tshukunimu Kanani	3 527 636	4 267 687	3 527 824	
Négociations	569 493	495 730	481 639	
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 482 233	1 475 400	
Pêches	1 089 627	1 284 980	1 137 544	
Affectation des revenus de sociétés apparentées	83 400	-	-	
Affectation à l'excédent réservé	-	(21 601)	(182 709)	
Pourvoirie Hipou	397 356	441 073	522 863	
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou	-	-	236 344	
	15 566 376	21 526 030	18 965 532	
Excédent des produits sur les charges	341 504 \$	3 035 483 \$	2 300 853 \$	
Excédent accumulé au début de la période	39 783 830 \$	39 783 830 \$	37 615 056 \$	
Ajustement de la période précédente	-	137 125	(132 079)	
Excédent accumulé à la fin de la période	40 125 334 \$	42 956 438 \$	39 783 830 \$	

Information sectorielle (note 22).

**État de la variation des actifs financiers nets
de la période terminée au 31 mars 2015**

	Budget 2015 (non audité)	2015	2014
Excédent des produits sur les charges	341 504 \$	3 035 483 \$	2 300 853 \$
Ajustement de la période précédente	-	137 125	(132 079)
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	-	(4 267 491)	(2 795 491)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 482 233	1 475 400
	341 504	387 350	848 683
Diminution (Augmentation) des charges payées d'avance	-	29 629	(24 905)
Augmentation des actifs financiers nets	341 504	416 979	823 778
Actifs financiers nets au début de la période	5 489 873	5 489 873	4 666 095
Actifs financiers nets à la fin de la période	5 831 377 \$	5 906 852 \$	5 489 873 \$

**Flux de trésorerie
de la période terminée au 31 mars 2015**

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 035 483 \$	2 300 853 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Quote-part des résultats des entreprises commerciales	(204 301)	(1 582 091)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 482 233	1 475 400
Ajustement aux soldes des fonds	137 125	(132 079)
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou	-	236 344
	4 450 540	2 298 427
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Débiteurs	318 908	132 942
Charges payées d'avance	29 629	(24 905)
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 133 743)	(309 092)
Dû aux AADNC	2 037	(109 703)
Revenus reportés	(258 593)	(77 346)
Provisions pour poursuites et honoraires	(213 283)	2 998
	(1 255 045)	(385 106)
	3 195 495	1 913 321
Activités d'investissement		
Distributions reçues d'une entreprise commerciale	674 462	910 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 267 491)	(2 330 625)
Trésorerie acquise de la pourvoirie Hipou	-	6 135
Placement acquis de la pourvoirie Hipou	-	500
	(3 593 029)	(1 413 990)
Activités de financement		
Trésorerie en fiducie du gouvernement fédéral	(1 101)	(961)
Augmentation de l'emprunt bancaire	100 000	-
Augmentation de la dette à long terme	-	50 100
Remboursement de la dette à long terme	(239 427)	(300 500)
	(140 528)	(251 361)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (Diminution)	(538 062)	247 970
Au début de la période	602 906	354 936
À la fin de la période	64 844 \$	602 906 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

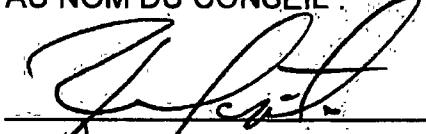
Renseignements supplémentaires (*note 17*).

État de la situation financière
au 31 mars 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (<i>notes 2 et 3</i>)	64 844 \$	602 906 \$
Trésorerie en fiducie du gouvernement fédéral (<i>note 4</i>)	40 003	38 902
Débiteurs (<i>note 5</i>)	2 840 280	3 159 188
Participations dans des entreprises publiques (<i>note 6</i>)	8 905 622	9 375 783
	11 850 749	13 176 779
PASSIFS FINANCIERS		
Emprunt bancaire (<i>note 7</i>)	100 000 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer (<i>note 8</i>)	2 001 761	3 135 504
Dû aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) (<i>note 9</i>)	272 479	270 442
Revenus reportés (<i>note 10</i>)	528 069	786 662
Provisions pour poursuites et honoraires	32 500	245 783
Dette à long terme (<i>note 11</i>)	3 009 088	3 248 515
	5 943 897	7 686 906
ACTIFS FINANCIERS NETS		
	5 906 852 \$	5 489 873 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	252 438	282 067
Immobilisations corporelles (<i>note 12</i>)	35 472 148	32 686 890
Actif incorporel	1 325 000	1 325 000
	37 049 586	34 293 957
EXCÉDENT ACCUMULÉ (<i>note 13</i>)		
	(42 956 438) \$	(39 783 830) \$

Éventualités (*note 15*)

AU NOM DU CONSEIL :



, chef



, conseiller

Notes complémentaires au 31 mars 2015

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des Montagnais de Natashquan, «le Conseil», est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires du Conseil. Depuis le 1er avril 2009, un cogestionnaire accompagne le Conseil dans la gestion des affaires de la réserve.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice de Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qui pourraient être utilisés pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter de dettes existantes. Cependant, il est possible d'y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales mais il n'est pas possible de les revendre. Les actifs non financiers comprennent les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles et l'actif incorporel.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée des soldes bancaires diminués des découverts bancaires.

Participations dans des entreprises publiques

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 2. SUITE...****Participations dans des entreprises publiques (suite)**

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls les résultats de l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation sont Placements Innus-Nutashkuan, s.e.c. et Produits Forestiers Innus, s.e.c.

Les participations sont diminuées de toute baisse de valeur durable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les frais directement rattachés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration des actifs. Le coût comprend les coûts indirects directement imputables à l'activité de construction et de développement, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement imputables à l'acquisition ou à la construction de l'immobilisation.

Le coût d'une immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur lorsque la conjoncture indique qu'elle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Les moins-values nettes sont passées en charges à l'état des résultats.

Les apports d'immobilisations sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date du don, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles acquises avant le 1er avril 1996 ne sont pas reflétées dans les immobilisations corporelles. Une valeur nominale de 1 \$ a été attribuée comme solde des immobilisations en date du 1er avril 1996 pour représenter l'ensemble des immobilisations acquises avant cette date.

L'amortissement est déterminé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

DESCRIPTION	Pourcentage
Bâtiments	4%
Ponts et chaussées	5%
Réseau d'adduction d'eau	2,5% ou 5%

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 2. SUITE...**

DESCRIPTION	Pourcentage
Réseau sanitaire	2,5%
Aménagement récréatif – école	10%
Aménagement du terrain	5% ou 10%
Camp – pourvoirie	4%
Matériel roulant	10% ou 30%
Mobilier et équipement	20%
Bateaux	12,5%
Équipement téléphonique	10%

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé au prorata du nombre de mois de détention de cette immobilisation.

Actif incorporel

Au cours de la période terminée le 31 mars 2010, le Conseil a acquis un bateau de pêche ainsi que le permis de pêche s'y rattachant. Le permis de pêche ayant une durée de vie indéfinie est comptabilisé au coût et n'est pas amorti. Selon les conditions particulières énoncées par le ministère des Pêches et Océans Canada pour les permis accordés à un organisme autochtone par l'intermédiaire d'une aide gouvernementale, le permis ne peut être vendu ou cédé. Toutefois, il a une valeur interne d'exploitation qui se compare à celle d'un permis « réassignable » par le ministère des Pêches et Océans Canada sur le marché.

Révision par les AADNC, la SCHL et Santé Canada

Les états financiers sont examinés par les représentants des AADNC, de la SCHL et de Santé Canada. À la suite de ces révisions, certains postes pourraient être modifiés.

Constatation des produits

Le Conseil constate ses revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont rendus aux bénéficiaires, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 2. SUITE...****Constatation des produits (suite)**

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Régime de retraite

Les membres admissibles du personnel du Conseil participent au Régime des bénéfices autochtones (RBA). Ce régime interemployeurs est à prestations déterminées. Puisque le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations déterminées, la reddition de comptes du Conseil est assujettie aux normes applicables aux régimes à cotisations déterminées.

NOTE 3. TRÉSORERIE - RÉSERVES DE REMPLACEMENT ET DE SUBVENTIONS EXCÉDENTAIRES - HABITATION

Conformément aux exigences du programme de logement social de la SCHL, les fonds des réserves de remplacement et de subventions excédentaires accumulés de 594 908 \$ (571 108 \$ en 2014) inclus dans l'excédent réservé (note 13) doivent être versés dans des comptes bancaires distincts. Au 31 mars 2015, un montant de 35 710 \$ (59 000 \$ en 2014) est versé dans un compte distinct et un montant de 559 198 \$ est manquant pour satisfaire à cette exigence.

NOTE 4. TRÉSORERIE EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le compte en fiducie provient des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

	2015	2014
Capitaux au début de la période	38 902 \$	37 941 \$
Intérêts	1 101	961
Retrait	-	-
	40 003 \$	38 902 \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 5. DÉBITEURS

	2015	2014
AADNC	858 956 \$	1 109 234 \$
SCHL	-	55 600
Santé Canada	269 927	238 334
SAA	552 138	575 270
Regroupement Petapan	16 164	61 077
Taxes à la consommation	391 416	132 594
Autres comptes débiteurs	751 679	987 079
	2 840 280 \$	3 159 188 \$

NOTE 6. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

	Placements Innus- Nutashkuan, s.e.c.	Produits Forestiers Innus, s.e.c.	Total
Nombre de parts en circulation	1 000	100	
Nombre de parts détenues	1 000	51	
Pourcentage	100%	51%	
Solde au 31 mars 2014	9 877 953 \$	(502 170) \$	9 375 783 \$
Quote-part des résultats de la filiale	17 466	186 835	204 301
Distributions reçues	(674 462)	-	(674 462)
Solde au 31 mars 2015	9 220 957 \$	(315 335) \$	8 905 622 \$

Les résultats et l'état de la situation financière des entreprises commerciales se résument comme suit :

	Placements Innus- Nutashkuan, s.e.c. au 31 mars 2015	Produits Forestiers Innus, s.e.c. au 31 décembre 2014	Total 2015	Total 2014
Actif	9 170 200 \$	2 437 888 \$	11 608 088 \$	14 664 759 \$
Passif	66 213	3 056 194	3 122 407	5 771 455
Avoir (Déficit) des associés	9 103 987 \$	(618 306) \$	8 485 681 \$	8 893 304 \$
 Produits	 772 033 \$	 9 847 081 \$	 10 619 114 \$	 16 125 611 \$
Charges	754 567	9 480 738	10 235 305	14 427 674
Bénéfice net	17 466 \$	366 343 \$	383 809 \$	1 697 937 \$

Notes complémentaires au 31 mars 2015

NOTE 7. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une marge de crédit, autorisée de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 2,85%, garanti par les débiteurs et renégociable annuellement. Un montant de 100 000 \$ était utilisé au 31 mars 2015.

NOTE 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
Engagements liés au commerce	- \$	151 386 \$
Salaires et charges sociales à payer	60 966	37 151
Autres crébiteurs et charges à payer	1 940 795	2 946 967
	2 001 761 \$	3 135 504 \$

DÛ AUX AADNC

Le dû aux AADNC inclut un montant de 62 473 \$ (7 633 \$ en 2014) représentant un surplus cumulatif des années antérieures à payer aux AADNC, augmenté du surplus récupérable à rembourser de 210 006 \$ (262 809 \$ en 2014) à payer aux AADNC pour l'année 2015. Le montant de 62 473 \$ porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable jusqu'en mai 2015 par versements mensuels incluant les intérêts.

NOTE 10. REVENUS REPORTÉS

	Solde disponible au 31 mars 2014	Financement reçu en 2015	Revenus constatés en 2015	Solde disponible au 31 mars 2015
Gouvernement fédéral				
AADNC	391 496 \$	1 164 643 \$	1 309 824 \$	246 315 \$
Santé Canada	44 215	3 940 161	3 944 928	39 448
Institut Tshakapesh	6 061	-	6 061	-
SCHL	15 782	-	15 782	-
	457 554	5 104 804	5 276 595	285 763
Gouvernement provincial				
Québec en forme	11 007	77 039	85 455	2 591
Autres	318 101	295 600	373 986	239 715
	786 662 \$	5 477 443 \$	5 736 036 \$	528 069 \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 11. DETTE À LONG TERME**

	2015	2014
Emprunt auprès de la Caisse de Havre-Saint-Pierre grevant trois maisons résidentielles, 3,72%, remboursable jusqu'en mars 2017 par versements mensuels de 458 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC	10 585 \$	15 591 \$
Emprunt auprès de la Caisse de Havre-Saint-Pierre grevant quatre maisons résidentielles, 3,45%, remboursable jusqu'en novembre 2016 par versements mensuels de 1 422 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC	28 942	44 719
Emprunt auprès de la Caisse de Havre-Saint-Pierre grevant quatre maisons résidentielles, 3,72%, remboursable jusqu'en janvier 2019 par versements mensuels de 1 531 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en novembre 2017	66 881	82 454
Emprunt auprès de la SCHL grevant quatre maisons résidentielles, 2,61%, remboursable jusqu'en mai 2023 par versements mensuels de 1 143 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2019	101 025	111 808
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,84%, remboursable jusqu'en février 2025 par versements mensuels de 1 204 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en avril 2015	124 904	135 613
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,63%, remboursable jusqu'en mai 2026 par versements mensuels de 632 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2016	73 383	78 943
Emprunt auprès de la SCHL grevant quatre maisons résidentielles, 1,53%, remboursable jusqu'en janvier 2027 par versements mensuels de 638 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en décembre 2017	82 857	89 177
Emprunt auprès de la SCHL grevant une maison résidentielle, 1,67%, remboursable jusqu'en avril 2026 par versements mensuels de 327 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2018	39 689	42 913

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 11. SUITE...

	2015	2014
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 1,67%, remboursable jusqu'en avril 2026 par versements mensuels de 883 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2018	107 248	115 962
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 1,92%, remboursable jusqu'en mars 2028 par versements mensuels de 828 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en avril 2019	115 600	121 974
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 2,65%, remboursable jusqu'en février 2029 par versements mensuels de 913 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en février 2019	127 634	135 032
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,37%, remboursable jusqu'en juillet 2034 par versements mensuels de 2 857 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2016	531 069	552 428
Emprunt auprès de la SCHL grevant deux maisons résidentielles, 1,71%, remboursable jusqu'en septembre 2035 par versements mensuels de 771 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2017	159 385	148 719
Emprunt auprès de la SCHL grevant deux maisons résidentielles, 1,71%, remboursable jusqu'en septembre 2035 par versements mensuels de 771 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2017	195 236	209 600
Emprunt auprès de la Caisse de Havre-Saint-Pierre, garanti par une hypothèque mobilière sur quatre maisons résidentielles, 5,75%, remboursable jusqu'en août 2024 par versements mensuels de 1 413 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en mars 2016	123 102	132 686
Emprunt à demande auprès de la Banque de Montréal, 6%, remboursable jusqu'en décembre 2018 par versements mensuels de capital de 5 230 \$ plus les intérêts	240 581	303 341

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 11. SUITE...

	2015	2014
Emprunt à demande auprès de la Banque de Montréal, 6%, remboursable jusqu'en décembre 2018 par versements mensuels de capital de 5 075 \$, plus les intérêts	233 461	294 364
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, 4%, remboursable jusqu'en juillet 2015 par versements semestriels de 33 577 \$ incluant les intérêts, garanti par le SAA	66 877	101 782
Emprunt auprès de la Caisse de Natashquan, 6,69%, remboursable jusqu'en avril 2017 par versements semestriels de 39 546 \$ incluant les intérêts, garanti par le SAA	425 261	473 488
Emprunt auprès de Daimler Truck Financial, 5,45% remboursable jusqu'en mai 2017 par versements mensuels de 1 163 \$ incluant les intérêts	29 543	40 534
Emprunt auprès de Crustacé Guy Thibeault concernant l'achat du bateau Lady Rachel, 5% remboursable jusqu'en décembre 2017 par versements mensuels de 4 046 \$ incluant les intérêts	125 825	-
Obligations échues en 2015	-	17 387
	3 009 088 \$	3 248 515 \$

Un montant de 1 462 794 \$ (1 692 721 \$ 2014) est remboursable par des subventions de la SCHL et par les loyers perçus auprès des usagers et un montant de 492 138 \$ (575 270 \$ en 2014) est remboursable par le SAA (capital et intérêts). Les échéances de la dette à long terme pour chacune des cinq prochaines périodes seront de 438 908 \$ en 2016, 381 782 \$ en 2017, 350 711 \$ en 2018, 295 719 \$ en 2019 et 183 363 \$ en 2020.

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	au 31 mars 2015					2014
	Prix coûtant	Acquisition	Reclassement	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Bâtiments	33 534 495 \$	341 939 \$	175 785 \$	10 876 911 \$	23 175 308 \$	23 724 274 \$
Infrastructure	6 532 732	3 676 503	2 417 050	2 483 947	10 142 338	4 193 597
Aménagement foncier	637 830	-	-	282 719	355 111	392 672
Matériel roualnt	1 921 298	242 152	-	1 377 446	786 004	633 285
Mobilier et équipement	2 349 920	6 897	-	1 768 433	588 384	664 512
Bateaux	2 297 853	-	-	1 872 850	425 003	485 715
Immobilisations en cours	2 592 835	-	(2 592 835)	-	-	2 592 835
	49 866 963 \$	4 267 491 \$	- \$	18 662 306 \$	35 472 148 \$	32 686 890 \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 13. EXCÉDENT ACCUMULÉ

	2015	2014
Excédent accumulé	40 812 066 \$	37 769 585 \$
Excédent réservé (note 3)	2 144 372	2 014 245
	42 956 438 \$	39 783 830 \$

NOTE 14. RAPPROCHEMENT DES FONDS DES AADNC

	2015	2014
Revenus des AADNC - Contributions fixes	4 734 426 \$	4 854 839 \$
Revenus des AADNC - Contributions préétablies	7 051 919	5 170 716
Revenus des AADNC - Subventions	533 395	519 261
Total des revenus aux résultats	12 319 740 \$	10 544 816 \$
 Moins:		
Total des revenus des AADNC relatifs à		
l'entente #1314-03-000012	- \$	10 544 816 \$
l'entente #1415-QC-000007	12 319 740	-
	12 319 740 \$	10 544 816 \$
 Écart	 - \$	 - \$

NOTE 15. ÉVENTUALITÉS

Le Conseil a conclu une entente avec les AADNC par l'intermédiaire du Conseil Tribal Mamuitun et de Regroupement Petapan relativement à des revendications territoriales. Cette entente permet d'obtenir un emprunt pour le financement de ses négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable aux AADNC à la date la plus rapprochée entre la date de règlement de la revendication et l'échéance des billets dus. Toutefois si, à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq (5) ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêt. Ce montant sera prélevé lors du règlement final des négociations avec les différents gouvernements. Les sommes totales reçues par le Conseil depuis 1994 sont de 12 094 992 \$ (11 524 735 \$ en 2014). Aucun montant n'est inscrit à titre de passif aux états financiers mais les sommes reçues pour les négociations sont comptabilisées à titre de revenus provenant du Conseil Tribal Mamuitun.

Scierie Rivière Saint-Jean Inc., société satellite de Produits Forestiers Innus S.E.C., société contrôlée par le Conseil, a consenti une hypothèque sur ses immobilisations corporelles pour un emprunt effectué par un de ses actionnaires et pour des dettes d'exploitation du même actionnaire. Le montant de l'hypothèque est de 1 250 000 \$. Le solde de l'emprunt s'établit à 337 500 \$ et le solde des dettes d'exploitation s'établit à 1 933 431 \$.

Notes complémentaires au 31 mars 2015

NOTE 15. SUITE...

Construction Atik, s.e.c., société détenue à 51% par Placements Innus-Nutashkuan, s.e.c., filiale exclusive du Conseil, est visée par diverses réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien que l'issue de ces différentes procédures ne puisse être déterminée avec certitude, la Société est d'avis que celles-ci n'auront aucune incidence défavorable importante sur sa capacité à poursuivre ses activités actuelles, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

De plus, Construction Atik, s.e.c., s'est portée caution auprès d'un prêteur afin de garantir une dette à long terme de Constructions Polaris inc. Elle a consenti une hypothèque de deuxième rang sur ses comptes à recevoir et une hypothèque de troisième rang sur ses contrats en cours. Les hypothèques maximales qui pourraient être exigibles sont de 2 400 000 \$, mais celles-ci sont limitées au total (1) des avances faites par Construction Polaris inc., 9214-4559 Québec inc., Holding Polaris inc. et Concassage du Québec inc. (ci-après l'*« entreprise »*) à la Société, (2) des comptes à payer par la Société à l'entreprise et (3) des contrats en cours effectués par l'entreprise en faveur de la Société. Au 2 avril 2015, le solde de cette dette à long terme est de 72 303 \$ (656 703 \$ en 2014).

Construction Atik, s.e.c., cautionne également l'emprunt bancaire de Construction Polaris inc. Elle a octroyé une hypothèque au montant maximal de 15 600 000 \$. Cette hypothèque de premier rang grève toutes ses créances présentes et futures, lequel cautionnement sera limité au total des avances faites par Construction Polaris inc. en sa faveur, de ses comptes à payer à Construction Polaris inc. et des contrats en cours effectués par Construction Polaris inc. en faveur de Construction Atik s.e.c. Les facilités de crédit sont renouvelables annuellement. Au 2 avril 2015, Construction Polaris inc. avait un emprunt bancaire de 1 230 000 \$ (1 635 000 \$ en 2014).

Construction Atik, s.e.c., a octroyé des garanties supplémentaires en vertu d'une convention d'indemnisation et de sûretés relativement à la caution d'entrepreneur. Elle a consenti aux termes de cette convention une hypothèque mobilière sur l'universalité de ses créances et ses immobilisations pour un montant maximal de 2 000 000 \$.

Dans le cours de ses activités, Construction Atik, s.e.c., a recours à un de ses associés pour la réalisation d'une portion importante de ses activités. Les fonctions assumées par cet associé, en l'occurrence Construction Polaris inc., consistent à administrer en partie la Société, fournir l'expertise en construction, logistique, de même que la location de certains équipements de chantier spécialisés. Dans l'éventualité où la Société cesserait ses relations d'affaires avec cet associé, la Société serait dans l'obligation de remplacer cet associé par un partenaire possédant l'expertise et la capacité de fournir les services complémentaires requis pour ses activités dans ce secteur.

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 15. SUITE...**

Selon le régime des grandes corporations de la CSST, la contribution de Construction Atik, s.e.c., pour une année donnée est établie de façon définitive au cours de la cinquième année suivant celle-ci. Le crédit ou la charge additionnel éventuel ne pouvant être déterminé avec assez de précision pour les années 2014 et 2015, une provision à ce titre a été comptabilisée. L'ajustement éventuel sera comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il sera connu.

NOTE 16. CHARGES**a) Obligations relatives aux avantages du personnel :**

	2015	2014
Vacances et heures supplémentaires	27 389 \$	23 309 \$

b) Régime de retraite

Le personnel autochtone doit verser 6,25% (4,6% pour le personnel non autochtone) de son salaire sans maximum admissible. Le Conseil verse des contributions de 1,82 fois la cotisation du membre. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés est calculé en fonction du nombre d'années de services multiplié par 1,875% du salaire moyen des cinq meilleures années de service.

Au cours de l'année, le Conseil a versé des cotisations de 175 299 \$ (167 505 \$ en 2014). Les obligations du Conseil envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Le Conseil n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2015.

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 16. SUITE...c) **Présentation par objet :**

	2015	2014
Salaires et avantages sociaux	9 816 563 \$	8 222 466 \$
Activités et projets communautaires	1 475 946	272 626
Aide au revenu	1 282 121	1 415 731
Allocations aux étudiants	637 783	436 753
Assurances	798 310	148 611
Carburant	819 865	278 430
Contrats	525 683	420 636
Élections	408 325	-
Électricité et chauffage	357 610	219 897
Entretien et réparations	277 036	245 604
Machinerie, équipements et immeubles	319 925	65 674
Fonds d'urgence	314 998	43 110
Frais d'administration	304 336	348
Frais de déménagement	276 151	16 445
Frais de formation	218 910	216 759
Frais de location	226 029	111 833
Frais de scolarité	564 690	481 097
Frais de transport et déplacement	190 250	1 182 398
Honoraires et déplacements du cogestionnaire	125 005	612 983
Honoraires professionnels	112 542	822 489
Immatriculation et permis	112 028	35 873
Intérêts et frais bancaires	86 061	22 499
Intérêts sur la dette à long terme	118 638	99 292
Logement	98 100	138 450
Matériel et fournitures	95 515	866 047
Créances irrécouvrables	84 810	319 934
Placements en foyers	69 637	110 659
Placements en établissement	52 022	45 527
Prévention de placement	51 343	21 344
Primes au logement	48 929	116 375
Réclamations et règlement d'une poursuite	44 889	10 879
Services municipaux	36 990	111 482
Sorties annuelles	8 345	51 547
Télécommunications	7 550	89 400
Publicité	790	590
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou	-	236 344
Réserve de remplacement	76 073	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 482 232	1 475 400
	21 526 030 \$	17 490 132 \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015****NOTE 17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - FLUX DE TRÉSORERIE**

	2015	2014
Intérêts payés	100 659 \$	107 809 \$
Dette remboursée par la diminution du compte à recevoir du SAA	83 132 \$	107 713 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	- \$	420 186 \$
Augmentation de la valeur des placements par l'annulation d'un effet à recevoir	- \$	25 500 \$

NOTE 18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les soldes et les opérations entre parties apparentées sont présentés séparément, s'il y a lieu. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

NOTE 19. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus du Conseil, soit 66% en 2015 (71% en 2014), provient des AADNC et de Santé Canada. Compte tenu de la nature et de l'ampleur de ces revenus, le Conseil dépend de ces deux entités sur le plan économique.

NOTE 20. RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison. Ils proviennent des estimations approuvées par le Conseil.

NOTE 21. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains postes de la période précédente ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période courante.

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. INFORMATION SECTORIELLE

	Éducation			Santé		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	2 887 521 \$	3 264 342 \$	3 273 708 \$	3 276 183 \$	3 806 062 \$	3 354 053 \$
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	225 000
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	55 683
Activités économiques	-	-	1 111	53 000	71 225	182 188
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	(91 030)	235 857	338 103	4 661
Total des produits	2 887 521	3 264 342	3 183 789	3 565 040	4 215 390	3 821 585
Charges						
Salaires et avantages sociaux	1 893 384	2 005 873	1 833 898	2 061 523	2 327 755	2 045 123
Service de la dette	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	-	-	-	183 011	197 981
Autres charges	1 031 632	1 223 300	1 158 104	1 466 113	1 939 931	1 593 617
Total des charges	2 925 016	3 229 173	2 992 002	3 527 636	4 450 697	3 836 721
Excédent (déficit) de la période	(37 495) \$	35 169 \$	191 787 \$	37 404 \$	(235 307) \$	(15 136) \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 22. SUITE...

	Habitation			Développement économique		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	160 260 \$	155 125 \$	157 742 \$	160 859 \$	160 859 \$	160 629 \$
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Activités économiques	-	-	459 372	-	-	-
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	100 000	-	-	-
Autres revenus	520 572	520 572	-	-	-	-
Total des produits	680 832	675 697	717 114	160 859	160 859	160 629
Charges						
Salaires et avantages sociaux	4 960	7 977	35 857	72 282	57 126	52 977
Service de la dette	-	-	63 233	-	-	-
Amortissement	-	-	-	-	-	-
Autres charges	662 036	595 345	555 855	76 000	86 538	86 101
Total des charges	666 996	603 322	654 945	148 282	143 664	139 078
Excédent (déficit) de la période	13 836 \$	72 375 \$	62 169 \$	12 577 \$	17 195 \$	21 551 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. SUITE...

	Services sociaux			Administration de bandes		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	1 742 989 \$	1 600 459 \$	1 569 075 \$	759 432 \$	1 046 354 \$	1 065 583 \$
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Activités économiques	-	-	1 500	52 800	55 000	53 725
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	-	360 000	448 327	290 000
Autres revenus	24 000	26 806	(45 426)	675 110	942 856	495 137
Total des produits	1 766 989	1 627 265	1 525 149	1 847 342	2 492 537	1 904 445
Charges						
Salaires et avantages sociaux	1 039 994	1 156 563	968 618	545 043	1 150 591	818 461
Autres charges	724 900	660 277	529 255	1 205 830	1 105 424	998 200
Total des charges	1 764 894	1 816 840	1 497 873	1 750 873	2 256 015	1 816 661
Excédent (déficit) de la période	2 095 \$	(189 575) \$	27 276 \$	96 469 \$	236 522 \$	87 784 \$

**Notes complémentaires
au 31 mars 2015**

NOTE 22. SUITE...

	Services techniques			Négociation		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement						
Gouvernement fédéral - transferts de capital	316 696 \$	316 696 \$	316 696 \$	570 255 \$	570 257 \$	545 979 \$
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Activités économiques	-	-	-	-	-	-
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	304 372	278 501	378 261	-	-	-
Autres revenus	180 400	137 734	5 000	-	-	27 000
Total des produits	801 468	732 931	699 957	570 255	570 257	572 979
Charges						
Salaires et avantages sociaux						
Autres charges	300 392	337 104	277 148	379 305	302 736	285 030
	532 400	640 302	499 605	190 188	192 994	286 108
Total des charges	832 792	977 406	776 753	569 493	495 730	571 138
Excédent (déficit) de la période	(31 324) \$	(244 475) \$	(76 796) \$	762 \$	74 527 \$	1 841 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. SUITE...

	Développement social			Projets divers		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	1 166 274 \$	1 680 205 \$	1 354 780 \$	48 600 \$	111 064 \$	127 515 \$
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	334 335	479 310
Activités économiques	-	-	-	-	-	460 204
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	-	-	-	120 574
Autres revenus	-	-	184 030	-	1 817 566	616 337
Total des produits	1 166 274	1 680 205	1 538 810	48 600	2 262 965	1 803 940
Charges						
Salaires et avantages sociaux	41 060	164 995	97 730	29 023	956 825	741 655
Service de la dette	-	-	-	-	-	39 335
Amortissement	-	-	-	-	-	-
Autres charges	1 111 220	1 486 707	1 426 956	19 452	1 278 208	1 544 308
Total des charges	1 152 280	1 651 702	1 524 686	48 475	2 235 033	2 325 298
Excédent (déficit) de la période	13 994 \$	28 503 \$	14 124 \$	125 \$	27 932 \$	(521 358) \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. SUITE...

	Immobilisations			Pêches		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	865 800 \$	4 715 303 \$	3 143 773 \$	- \$	- \$	72 000 \$
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Activités économiques	-	-	-	1 084 000	1 996 608	1 491 192
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	19 125	40 512	55 000	35 312	35 924
Total des produits	865 800	4 734 428	3 184 285	1 139 000	2 031 920	1 599 116
Charges						
Salaires et avantages sociaux	50 000	618 163	192 381	477 727	724 310	586 073
Service de la dette	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	-	1 269 086	-	-	-
Autres charges	642 656	92 333	504 105	611 900	810 670	868 970
Total des charges	692 656	710 496	1 965 572	1 089 627	1 534 980	1 455 043
Excédent (déficit) de la période	173 144 \$	4 023 932 \$	1 218 713 \$	49 373 \$	496 940 \$	144 073 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. SUITE...

	Pourvoirie Hipou			Total avant austérités		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	-	\$	-	11 954 869	\$	15 141 533
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-		-			225 000
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-		-		334 335	534 993
Activités économiques	407 900	376 613	458 284	1 902 072	2 777 947	3 485 837
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-			360 000	448 327	510 574
Autres revenus	-	55 427	47 800	1 690 939	3 893 501	1 319 945
Total des produits	407 900	432 040	506 084	15 907 880	24 880 836	21 217 882
Charges						
Salaires et avantages sociaux	252 526	272 293	342 090	7 147 219	10 082 311	8 277 041
Service de la dette	-		-			102 568
Amortissement		7 807	8 333	-	190 818	1 475 400
Autres charges	144 830	168 780	235 970	8 419 157	10 280 809	10 287 528
Perte sur acquisition	-	-	236 344	-	-	236 344
Total des charges	397 356	448 880	822 737	15 566 376	20 553 938	20 142 537
Excédent (déficit) de la période	10 544 \$	(16 840) \$	(316 653) \$	341 504 \$	4 326 898 \$	1 075 345 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

NOTE 22. SUITE...

	Ajustements interdivisions			Totaux ajustés		
	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Produits						
Gouvernement fédéral - transferts de fonctionnement	-	\$	-	\$	11 954 869	\$ 15 141 533
Gouvernement fédéral - transferts de capital	-	-	-	-	-	225 000
Gouvernement provincial - transferts de fonctionnement	-	-	-	-	334 335	534 993
Activités économiques	-	(32 666)	(461 267)	1 902 072	2 745 281	3 024 570
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	(250 000)	1 071 518	360 000	198 327	1 582 092
Autres revenus	-	(272 297)	(561 748)	1 690 939	3 621 204	758 197
Total des produits	-	(554 963)	48 503	15 907 880	24 325 873	21 266 385
Charges						
Salaires et avantages sociaux	-	(272 297)	(54 579)	7 147 219	9 810 014	8 222 462
Service de la dette	-	-	(3 276)	-	-	99 292
Amortissement	-	1 291 415	-	-	1 482 233	1 475 400
Autres charges	-	(250 000)	(1 355 494)	8 419 157	10 030 809	8 932 034
Perte sur acquisition	-	(32 666)	-	-	(32 666)	236 344
Total des charges	-	736 452	(1 413 349)	15 566 376	21 290 390	18 965 532
Excédent (déficit) de la période	-	\$ (1 291 415)	\$ 1 461 852	\$ 341 504	\$ 3 035 483	\$ 2 300 853